

[Logo de Campagne 2000]

METTONS FIN À LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES AU  
CANADA

## **Un regard sur l'inégalité des revenus du point de vue des familles avec enfants au Canada**

Mémoire soumis au  
Comité permanent des finances  
concernant la motion M-315 sur l'inégalité des  
revenus

Le 5 avril 2013

Par Laurel Rothman  
Coordonnatrice nationale, Campagne 2000  
a/s Family Service Toronto  
355, rue Church, Toronto (Ontario) M5B 1Z8  
Tél. : 416-595-9230, poste 228/244  
Cell. : 416-575-9230  
Télec. : 416-595-0242  
Courriel : [laurelro@familyservicetoronto.org](mailto:laurelro@familyservicetoronto.org)

[www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) et [www.familyservicetoronto.org](http://www.familyservicetoronto.org)

[Logo de FAMILY SERVICE TORONTO  
For People. For Change.]

Campagne 2000 est un réseau pancanadien non partisan regroupant plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires qui coopèrent pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada.

# Un regard sur l'inégalité des revenus du point de vue des familles avec enfants au Canada

## Résumé

Campagne 2000, un réseau pancanadien non partisan regroupant plus de 120 organismes nationaux, provinciaux, territoriaux et communautaires, exhorte le gouvernement fédéral à adopter des mesures fiscales et à dépenser dans le cadre de ses programmes de transfert surtout au profit des personnes, des familles et des populations vulnérables, qui subissent le plus durement les conséquences des perturbations économiques actuelles. Cette approche ascendante vise à diminuer les inégalités par l'atténuation des difficultés économiques. **Plus de deux décennies après l'adoption à l'unanimité en 1989 par la Chambre des communes d'une résolution destinée à mettre fin à la pauvreté chez les enfants au Canada et plus de trois ans après l'adoption, toujours à l'unanimité, de la résolution du 24 novembre 2009 de la Chambre voulant « [...] qu'il soit résolu que le gouvernement du Canada, tenant compte des travaux effectués par le Comité dans ce domaine et respectant les compétences des provinces et des territoires, élabore immédiatement un plan visant à éradiquer la pauvreté partout au Canada », 979 000 enfants et leurs familles, soit près de 1 enfant sur 7<sup>1</sup>, vivent encore dans la pauvreté.** Soulignons que ces statistiques ne reflètent pas pleinement la situation honteuse des communautés inuites et des Premières Nations, où 1 enfant sur 4 grandit dans la pauvreté<sup>2</sup>. Or, les gouvernements font fi de ce problème, et à leurs risques et périls puisque les données montrent que, trop souvent, la pauvreté infantile se reproduit à l'âge adulte, ce qui a principalement pour effet de compromettre la participation à la population active des adultes ayant grandi dans la pauvreté.

## Recommandations de Campagne 2000 afin de réduire les inégalités de revenus et d'éradiquer la pauvreté

- Une prestation pour enfants améliorée de 5 400 \$ maximum par enfant par année (en dollars de 2012, indexée à l'inflation) pour les familles à faible revenu. Le gouvernement devrait simplifier sa façon de soutenir les familles par la fiscalité et des paiements de transfert et il devrait utiliser ses précieuses recettes fiscales de manière ciblée et efficace afin de réduire le plus possible la pauvreté. Cet objectif peut être atteint par la création d'une prestation pour enfants combinée en faisant passer la Prestation nationale pour enfants (combinée à la Prestation fiscale canadienne pour enfants) à 5 400 \$ par enfant. La mal-nommée Prestation universelle pour la garde d'enfants ainsi que le crédit d'impôt pour enfants et le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, deux mesures régressives, devraient être éliminés et les montants devraient être réaffectés pour financer la bonification de la Prestation nationale pour enfants. Cette mesure ferait baisser le taux de pauvreté infantile de 15 % et sortirait 174 000 enfants de la pauvreté, et ce, pour un léger coût additionnel de 174 millions de dollars.
- Mettre en place un système public de services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) abordables et accessibles à tous les enfants (de 0 à 12 ans). Les dépenses fédérales en matière de SÉGE devraient atteindre au moins 1 % du PIB d'ici dix ans, en commençant par 1,3 milliard de dollars de nouveaux paiements de transfert ciblés

versés aux provinces pour des services de garde publics, sans but lucratif, gérés et financés par l'État.

➤ S'attaquer aux inégalités de revenu croissantes en restaurant de l'équité dans le régime d'imposition des particuliers. Le rétablissement de tranches d'imposition progressives peut augmenter les fonds disponibles pour financer les services publics utilisés par tous les Canadiens tout en restaurant le principe de l'imposition fondée sur la capacité de payer.

## Un regard sur l'inégalité des revenus du point de vue des familles avec enfants au Canada

La pauvreté et l'inégalité sont deux choses différentes, mais, manifestement, ce sont des tendances intrinsèquement liées l'une à l'autre dans la société, qui ont des conséquences importantes sur tous les Canadiens et, en particulier, sur le bien-être des familles. Le taux de pauvreté correspond au nombre de personnes qui vivent avec des ressources financières limitées, en deçà d'un seuil de revenu établi. Par comparaison, l'inégalité des revenus correspond à la répartition des revenus au sein de l'échelle socio-économique, de la tranche inférieure à la tranche supérieure de revenu. Au cours des dernières années, de nombreux groupes dans la société ont pris de plus en plus conscience que le fossé ne cesse de se creuser entre les revenus au Canada, tout comme dans d'autres pays, et qu'un taux élevé de pauvreté va généralement de pair avec des inégalités de revenus marquées. À cet égard, Richard Wilkinson, éminent épidémiologiste social britannique, souligne que « les effets d'un grand écart entre les revenus se font sentir durant des périodes économiques moins prospères et se manifestent par l'accroissement des divisions sociales et des dommages environnementaux, l'affaiblissement de la démocratie, la diminution de l'espérance de vie, la hausse du taux de mortalité infantile, l'augmentation des cas de maladie mentale, les dépendances et la baisse du taux d'alphabétisation ». Les répercussions des inégalités de revenus ne se limitent pas uniquement aux personnes à faible revenu; de fait, elles touchent tout le monde, quel que soit leur niveau de revenu. Wilkinson résume la situation ainsi : « Les inégalités de revenus sont un polluant social qui touche toutes les couches de la société. En revanche, tous les membres de la société bénéficient d'une plus grande égalité<sup>3</sup> ».

Il est également important de prendre en considération les conséquences des inégalités de revenus sur les enfants d'une génération à l'autre. Le chercheur canadien Miles Corak a établi des comparaisons entre certains pays et constaté que, bien que le Canada s'en sorte mieux que d'autres au chapitre de la mobilité intergénérationnelle en fonction du revenu, environ 1 enfant sur 3 dont les parents ont un faible revenu au Canada fera lui aussi partie de la tranche de faible revenu lorsqu'il sera adulte<sup>4</sup>. De même, environ un tiers des enfants vivant dans des familles bien nanties seront bien nantis à l'âge adulte. M. Corak souligne que les politiques de revenus et les formes d'aide financière destinée aux familles telles que les services éducatifs et de garde à l'enfance universellement accessibles sont des mesures importantes pour favoriser la mobilité intergénérationnelle.

- **Facteurs contextuels importants de la pauvreté des enfants et des familles ainsi que de l'inégalité de revenus**

***La pauvreté infantile persiste***

Selon les données les plus récentes, en 2010, 979 000 enfants, soit 14,5 %, étaient en situation de pauvreté, comparativement à 912 000 enfants, ou 13,7 %, en 1989<sup>5</sup>. Les faibles réductions du taux de pauvreté des enfants depuis la récession de 2008 ne changent rien au fait que beaucoup trop de familles ont du mal à subvenir à leurs besoins de base. Dans un contexte de faible relance, les familles doivent faire face à l'instabilité chronique. En effet, 4 emplois sur 5 créés depuis la crise sont qualifiés de « temporaires »<sup>6</sup>, et les enfants représentent maintenant 38 % des personnes qui fréquentent les banques alimentaires au Canada<sup>7</sup>. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la pauvreté infantile dans les communautés des Premières Nations, où 1 enfant sur 4 vit dans la pauvreté, ce qui est catastrophique. Les enfants ne peuvent attendre plus longtemps. Il faut des politiques publiques pour favoriser leur croissance, leur santé et leur développement, particulièrement lorsque les marchés du travail ne répondent pas aux exigences, à défaut de quoi les répercussions pourraient marquer des vies à long terme. Certes, le taux annuel de pauvreté fluctue selon les cycles économiques, mais il ne faut pas prendre ces petites fluctuations pour des améliorations à long terme.

- **Ni les marchés de l'emploi ni les politiques publiques n'ont été assez solides pour empêcher, éradiquer ou réduire la pauvreté chez les enfants et les familles.**

Plus de 1 enfant sur 3 en situation de pauvreté fait partie d'une famille dont au moins un membre travaille à temps plein. Le manque criant de logements abordables et la disponibilité limitée des services de garde contribuent à l'insécurité économique à laquelle doivent faire face les familles canadiennes. Fait à noter, plus de 1 personne travaillant à temps partiel sur 4 se cherche un emploi à temps plein, mais ne parvient pas à en trouver<sup>8</sup>.

***Le taux élevé d'endettement des ménages des familles accroît l'insécurité économique.***

Le taux moyen d'endettement des ménages s'alourdit depuis environ trois décennies. L'endettement moyen des familles a atteint un record inégalé en 2012, et s'est traduit par un ratio de la dette par rapport au revenu de 166 %<sup>9</sup>. Chose peu étonnante, les familles à faible et moyen revenu sont particulièrement à risque. Elles ont généralement des ressources limitées, sinon aucune ressource, pour absorber les chocs imprévus tels que la perte d'un emploi, une maladie ou une hausse des taux d'intérêt.

- **L'écart de revenu entre les familles avec enfants à faible revenu et à revenu élevé ne cesse de se creuser**

Le revenu moyen des familles les plus riches avec enfants dépassait de 240 862 \$ celui des familles les plus pauvres avec enfants<sup>10</sup>. Le revenu de la classe moyenne n'a pratiquement pas bougé, tout comme ceux des familles avec enfants dans le décile inférieur. Les inégalités de revenus ont augmenté considérablement au cours de la dernière décennie. En 2009, la part totale de revenus avant impôt détenue par les riches avait atteint son niveau le plus élevé depuis 66 ans<sup>11</sup>. Du milieu des années 1990 à la fin des années 2000, le Canada se situait au quatrième rang des pays les plus industrialisés pour l'augmentation de l'inégalité des revenus<sup>12</sup>. C'est inquiétant pour de

nombreuses raisons. Il existe un lien de corrélation entre l'inégalité profonde et une espérance de vie plus courte, des difficultés scolaires et des problèmes de comportement, la faim et un accès limité à l'activité physique chez les enfants<sup>13</sup>. L'inégalité mène à des tensions sociales et soulève des questions d'ordre moral entourant l'équité au Canada<sup>14</sup> puisque les enfants vivant dans une famille à faible revenu et les familles faisant partie de la tranche de revenu inférieure ont moins de chances de tirer parti de la croissance économique que leurs contreparties mieux nanties. Leurs chances sont d'autant plus faibles qu'ils risquent davantage d'avoir un faible niveau d'instruction. L'inaction prive l'économie future des compétences indispensables et impose un fardeau économique important dans la lutte contre la pauvreté et ses conséquences.

Une cause déterminante de la croissance de l'inégalité de revenu vient du fait que, depuis le début des années 1990, les changements fiscaux à tous les ordres de gouvernement ont transformé notre système d'imposition plutôt progressif en un système moins progressif, ce qui fait que les Canadiens mieux nantis sont avantagés et que les inégalités sont exacerbées<sup>15</sup>. Les baisses d'impôt ont restreint les services existants, et il est difficile d'envisager d'étendre les programmes sociaux même s'il existe des données irréfutables qu'il pourrait être rentable de le faire et que, bien souvent, une plus grande égalité « soutient un meilleur rendement économique »<sup>16</sup>.

Dernièrement, on a remarqué un changement subtil du débat, à savoir une acceptation plus générale du principe de l'équité fiscale. Il y a plus d'espace pour parler d'équité fiscale comme moyen d'atténuer les effets des inégalités de revenus et de payer les services publics essentiels dont dépendent les enfants et les familles à faible revenu. Le niveau d'imposition des personnes aux revenus les plus élevés est supérieur en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Ontario.

Fait à noter, selon un sondage de 2012, 77 % des Canadiens estiment que les inégalités croissantes de revenus sont un problème énorme auquel doit faire face le Canada, et 83 % des Canadiens sont favorables à ce que les contribuables se situant dans la tranche de revenu supérieure paient davantage d'impôt<sup>17</sup>.

## **Améliorer les politiques publiques : arguments pour la hausse de la Prestation nationale pour enfants à 5 400 \$**

Pour empêcher des familles de sombrer dans la pauvreté et pour soutenir les efforts de celles qui tentent de s'en sortir, le Canada a besoin d'une approche à deux volets : renforcer les politiques publiques qui ont un impact direct sur le revenu familial et améliorer les perspectives d'emploi des parents. Prises ensemble, ces stratégies s'appuient sur le rôle central du gouvernement fédéral au chapitre de la gestion de l'économie et sur son leadership de longue date au chapitre de la création et du financement d'un filet de sécurité sociale résistant. Les parents qui cumulent les rôles de gagne-pain et de fournisseurs de soins ont besoin du soutien nécessaire pour assurer à leur famille des conditions de vie décentes et dignes. Les marchés du travail ne font pas la distinction entre les travailleurs parents et les autres, mais les politiques publiques qui reconnaissent l'importance d'élever des enfants et qui aident à réduire la pauvreté peuvent grandement contribuer à changer les choses.

Une prestation pour enfants de 5 400 \$ (en dollars de 2012 et indexée à l'inflation) conjuguée à un salaire minimum juste est indispensable pour réduire de manière substantielle la pauvreté chez les enfants et les familles. La Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le Supplément de la prestation nationale pour enfant (SPNE) pour les familles à faible et moyen revenu, un programme mixte fédéral, provincial et territorial lancé en 1998, ont joué un rôle très important pour prévenir et réduire la pauvreté des enfants et des familles<sup>18</sup>. Actuellement, les familles admissibles peuvent recevoir au maximum 3 485 \$ annuellement (PFCE et SPNE combinés). La prestation pour enfants (PFCE/SPNE) est versée mensuellement aux familles admissibles; elle est non imposable, non remboursable et elle est calculée en fonction du revenu net familial de l'année précédente, selon la déclaration de revenus.

Il est important de souligner que la prestation pour enfants est progressive; les personnes à revenu plus faible reçoivent une prestation plus élevée et inversement. Dans un certain sens, la PFCE et le SPNE combinés sont un premier pas pour remédier aux inégalités auxquelles doivent faire face beaucoup de familles. En 2012, les familles admissibles dont le revenu net atteignait 24 863 \$ ont reçu la prestation PFCE/SPNE maximale, tandis que les familles dont le revenu net était de 24 865 \$ à 42 707 \$ ont pu recevoir la PFCE en entier et une partie du SPNE. Les familles au revenu net plus élevé peuvent recevoir une partie de la PFCE. On estime que 90 % des familles canadiennes avec enfants reçoivent une fraction quelconque de la Prestation nationale pour enfants.

La PFCE/SPNE a démontré qu'elle contribuait effectivement à réduire les taux de pauvreté infantile. Des études sur son impact révèlent qu'en 2005 seulement, la PNE avait évité la pauvreté à 70 300 familles et à 154 500 enfants<sup>19</sup>. Par contre, le niveau des prestations, quoiqu'indexé annuellement, n'a pas été haussé depuis 2007. Pour conserver sa fonction préventive et continuer à réduire la pauvreté, la PNE doit être bonifiée pour atteindre un maximum de 5 400 \$. Cette prestation bonifiée, conjuguée à un travail à temps plein payé 11 \$ l'heure, permettrait à un parent seul avec un enfant de sortir sa famille de la pauvreté.

### **Augmenter à 5 400 \$ la Prestation nationale pour enfants réduira la pauvreté infantile**

En 2012, Campagne 2000 a commandé une simulation sur l'effet qu'aurait le versement d'une prestation pour enfants de 5 400 \$ maximum aux familles à faible et moyen revenu avec enfants au Canada qui reçoivent actuellement la PNE<sup>20</sup>.

#### **Retombées estimées de la simulation**

- ✚ Une prestation pour enfants bonifiée à 5 400 \$ maximum aurait pour effet de réduire la pauvreté infantile de 15 % et de sortir 174 000 enfants de la pauvreté.
- ✚ La diminution de la pauvreté familiale est plus considérable dans les familles dont le revenu est de 20 000 \$ à 35 000 \$.
- ✚ Les données indiquent l'importance de consolider les revenus des familles en leur donnant accès à un travail à temps plein toute l'année et convenablement rémunéré.

### **Créer une prestation pour enfants de 5 400 \$ et améliorer les services éducatifs et de garde à l'enfance par des dépenses intelligentes**

À l'heure actuelle, le système d'imposition des particuliers au fédéral comprend un éventail de mesures qui reconnaissent et soutiennent différents groupes de familles et

différentes responsabilités à l'égard de l'éducation des enfants. La PFCE/PNE est la mesure la plus importante; elle vient en aide à environ 90 % des enfants au Canada. La Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE), une allocation mensuelle de 100 \$ versée à chaque enfant de moins de 6 ans est imposable sur le revenu le plus faible de la famille. Cette allocation est un paiement de transfert en argent; elle n'a pas de lien direct avec la garde d'enfants et elle est loin de couvrir le coût des services de garde. Les familles peuvent aussi avoir accès à un crédit d'impôt pour enfant non remboursable équivalant à une réduction annuelle d'impôt fédéral de 300 \$ pour la plupart des familles qui ont des enfants, sauf celles qui sont à faible revenu. Il y a aussi le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (depuis 2007), qui s'applique sur un montant maximal de 500 \$ par année par enfant de moins de 16 ans. Beaucoup de familles à faible revenu ne paient pas d'impôt de sorte qu'elles ne bénéficient pas de ces programmes. Les familles à revenu plus élevé sont plus susceptibles d'avoir les moyens de payer directement les dépenses qui donnent droit au crédit d'impôt pour la condition physique. Qui plus est, il peut être difficile pour les familles de savoir si elles sont admissibles à ces divers programmes.

Campagne 2000 propose au gouvernement du Canada de simplifier les mesures d'aide fiscale qu'il offre aux familles et d'utiliser les précieuses ressources de façon efficace et efficiente pour créer une prestation pour enfants bonifiée qui serait versée à toutes les familles admissibles et qui contribuerait à réduire la pauvreté. Plus précisément, nous proposons que la PUGE soit intégrée à la PNE et qu'elle n'existe plus en tant qu'allocation distincte, et que l'argent consenti actuellement au crédit d'impôt pour enfants et au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants soit affecté à une nouvelle PNE bonifiée. Une telle mesure augmenterait considérablement l'efficacité visée par le système. Selon la simulation, avec ces ajustements, le coût additionnel pour faire passer la PFCE/PNE à un maximum de 5 400 \$ serait de 174 millions de dollars. Cela aurait pour effet de réduire le taux de pauvreté de 15 % et de sortir 174 000 enfants de la pauvreté.

Pour répondre aux besoins essentiels des familles, les dépenses fédérales en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance devraient atteindre au moins au moins 1 % du PIB d'ici dix ans, en commençant par 1,3 milliard de dollars de nouveaux paiements de transfert ciblés aux provinces et aux territoires pour des services de garde abordables, publics ou sans but lucratif, gérés par et financés par l'État. Cette mesure sera une première étape pour aider les jeunes familles et améliorer le bilan peu reluisant du Canada dans ce domaine. En effet, en 2008, l'UNICEF classait le Canada au dernier rang parmi 25 pays de l'OCDE au chapitre des indicateurs de qualité et d'accès, y compris des dépenses faites à cet égard<sup>21</sup>.

---

<sup>1</sup> *Tendances du revenu au Canada*, de Statistique Canada, publié en juin 2012. Ces chiffres excluent les enfants sur les réserves des Premières Nations, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ainsi que ceux vivant dans des institutions. Par « enfant », on entend une personne de moins de 18 ans vivant avec ses parents ou avec un ou des tuteurs. Les enfants vivant dans la pauvreté sont ceux vivant sous la mesure de faible revenu (MFR, après impôt) conformément à la définition de Statistique Canada.

<sup>2</sup> Assemblée des Premières Nations (2011). Fiche de renseignements – Qualité de vie des Premières Nations, p. 1.

---

<sup>3</sup> Wilkinson, Richard. Discours liminaire de la conférence intitulée *Labour Rights and their Impact on Democracy, Economic Equality and Social Justice* (Les droits du travail et leur impact sur la démocratie, l'égalité économique et la justice sociale), prononcé le 27 mars 2013 à Toronto. Consulté le 4 avril 2013 à <http://www.nupge.ca/content/5702/international-conference-labour-rights-underway-toronto>

<sup>4</sup> Corak, Miles (2006) : « Do poor children become poor adults? Lessons from a cross country comparison of generational earnings mobility », IZA Discussion Papers, n° 1993, <http://hdl.handle.net/10419/>

<sup>5</sup> Statistique Canada. Le revenu au Canada, 2010 (CANSIM, tableau 202-0802). Les statistiques correspondent à la MFR de 2010 après impôt.

<sup>6</sup> Yalnizyan, A. (2012). « Happy Crashiversary! Are you better off now than you were three years ago? » *Globe and Mail*.

<sup>7</sup> Banques alimentaires Canada (2012). *Bilan-Faim 2012*.

<sup>8</sup> Données de Statistique Canada (2012). Source : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/121102/t121102a001-fra.htm> et <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/pick-choisir?lang=fra&p2=33&id=2820085>

<sup>9</sup> Statistique Canada, Tableau 378-0123 : Comptes du bilan national, indicateurs financiers, ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages, trimestriels (en pourcentage), CANSIM (base de données).

<sup>10</sup> Totalisation spéciale du Centre canadien de politiques alternatives, à partir des données de l'EDTR de Statistique Canada.

<sup>11</sup> Yalnizyan, A. (2010). « The Rise of Canada's Richest 1% ». Growing Gap.ca, Centre canadien de politiques alternatives. Ottawa.

<sup>12</sup> Conference Board of Canada (2011). « Income Inequality: Is Canada becoming more unequal? » Source : <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/canInequality.aspx>

<sup>13</sup> Conseil canadien sur l'apprentissage (2006). *The Social Consequences of Economic Inequality for Canadian Children: A Review of the Canadian Literature*. Sommaire. [http://www.edu.gov.on.ca/eng/research/social\\_consequences2.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/eng/research/social_consequences2.pdf)

<sup>14</sup> Conference Board of Canada (2011). « Income Inequality: Is Canada becoming more unequal? » Source : <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/canInequality.aspx>

<sup>15</sup> Lee, M., (2007). *Eroding Tax Fairness: Tax Incidence in Canada, 1990-2005*. Centre canadien de politiques alternatives. Vancouver, C.-B. Source : <http://www.policyalternatives.ca>

<sup>16</sup> Institut Broadbent (octobre 2012). *Vers un Canada plus juste : Un rapport sur l'inégalité économique et sociale au Canada*.

[http://www.broadbentinstitute.ca/sites/default/files/documents/vers\\_un\\_canada\\_plus\\_juste.pdf](http://www.broadbentinstitute.ca/sites/default/files/documents/vers_un_canada_plus_juste.pdf)

<sup>17</sup> Institut Broadbent (octobre 2012). *Vers un Canada plus juste : Un rapport sur l'inégalité économique et sociale au Canada*.

[http://www.broadbentinstitute.ca/sites/default/files/documents/vers\\_un\\_canada\\_plus\\_juste.pdf](http://www.broadbentinstitute.ca/sites/default/files/documents/vers_un_canada_plus_juste.pdf)

<sup>18</sup> Le gouvernement du Québec a déclaré qu'il était d'accord avec les principes de base de la PNE. Le Québec a décidé de ne pas participer au programme parce qu'il souhaitait conserver sa mainmise sur le soutien au revenu pour enfants dans la province; toutefois, il a opté pour une approche similaire à celle de la PNE.

<sup>19</sup> Prestation nationale pour enfants (2010). Prestation nationale pour enfants – rapport d'étape 2007. Source : <http://www.nationalchildbenefit.ca/eng/07/page12.shtml>

<sup>20</sup> Cette analyse s'appuie sur la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation ont été produits par Sid Frankel, Ph. D., École de travail social de l'Université du Manitoba, Laurel Rothman et Andy Mitchell; la responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données leur revient entièrement.

<sup>21</sup> UNICEF (2008). *La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant. Tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés*. Bilan 8. Florence : Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF.



---

## Contenu des graphiques

[Graphique 1]

Chart 1: Poverty rates for children in low-income families in Canada: 1989-2010

Graphique 1 : Taux de pauvreté chez les enfants vivant dans des familles à faible revenu au Canada, de 1989 à 2010

Percent  
Pourcentage

13,7 %

Lim After Tax  
MFR après impôt

14,5 %

1989:  
LIM AT: 13.7%=912,000 children  
1989 :  
MFR : 13,7 % = 912 000 enfants

2010:  
LIM AT: 14.5%=979,000 children  
2010 :  
MFR : 14,5 % = 979 000 enfants

Source: Statistics Canada's incomes in Canada, 2010 (CANSIM table 202-0802)

Source : Le revenu au Canada, Statistique Canada, 2010 (tableau 202-0802, CANSIM)

---

[Graphique 2]

Chart 2: Children in Low-Income Families in Canada with at least One Parent Working Full Time, Full Year  
1989-2010

Graphique 2 : Enfants vivant dans une famille à faible revenu au Canada dont au moins un parent travaille à temps plein toute l'année  
De 1989 à 2010

33,3  
28  
27,9  
25,6  
23,4  
23,2  
22,2  
24,4  
22,3  
26,9  
29,6  
33,9  
37,2  
30  
34,8  
40,9  
37,5  
37,9  
39,5  
37,3  
37,4  
36

Source: Statistics Canada's SLID data, masterfile, 2010

Source : Données de l'EDTR de Statistique Canada, fichier principal, 2010

LIM after Tax

MFR après impôt

---

[Graphique 2]

Chart 3: Average Income for Lowest, Middle and Highest Decile Families with Children under 18 in Canada 1989-2010

Graphique 3 : Revenu moyen des familles avec enfants de moins de 18 ans dans les déciles de revenu inférieurs, moyens et supérieurs, au Canada, de 1989 à 2010

300 000  
250 000  
200 000  
150 000  
100 000  
50 000

189 484  
262 772

79 317  
96 262

18 179  
21 910

Source: Canadian Centre for Policy Alternatives special tabulation, from StatsCan's SLID pre-tax data

Totalisation spéciale du Centre canadien de politiques alternatives, à partir des données avant impôt de l'EDTR de Statistique Canada

Lowest Income  
Revenu inférieur

Highest Income

---

Revenu supérieur

Average Income

Revenu moyen